

AU FIL DE LA SEMAINE

RSE Tera41, démarche de Responsabilité sociétale des entreprises portée par la FNSEA 41 et AS Centre-Loire, est opérationnelle depuis le 20 mai.

Tera41 entre en action

Présentée le 24 février dernier au Salon international de l'agriculture, Tera41 (Terre d'engagement et de responsabilité agricole), démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) portée par la FNSEA 41 et Accompagnement stratégie (AS) Centre-Loire avec le soutien du Département et du Crédit mutuel, est opérationnelle. Son lancement a eu lieu le 20 mai en visioconférence.

«Se serrer les coudes favorise l'environnement»

Gilles Leroux, président de l'association de gestion et vice-président du syndicat, a ouvert la discussion: «L'agriculture produit de nombreuses richesses. Il est temps de le faire savoir et d'en obtenir une reconnaissance financière».

Pascal Bioulac, vice-président du Département, a tenu un discours analogue: «Tera41 valorise les pratiques des agriculteurs avec des indicateurs. Face au Covid-19, les gens se recentrent sur la qualité et la proximité. Or la ferme 41 répond à ces enjeux. (...) L'agriculture est la première économie du Loir-et-Cher. Si, avec la loi de 2015 relative à la Nouvelle organisation territoriale de la République, le Département a perdu la compétence économie, il a conservé le développement des infrastructures. Cela permet de définir une politique d'innovation mutualisée: Agrilocal, démarche HVE (Haute valeur environnementale), etc. À l'occasion de la crise sanitaire que nous traversons, nous nous ser-

rons les coudes et cela favorise l'environnement».

«Montrer l'agriculture réelle»

Au niveau national, le Crédit mutuel est engagé dans une démarche RSE depuis plusieurs années. «Notre rôle est d'être au service des territoires et d'évaluer les risques», s'est exprimé Damien Lievens, président de la Fédération régionale Centre-Val de Loire. La stratégie de la banque repose sur deux axes: réduire son empreinte carbone et augmenter le financement des projets ayant un impact positif sur l'environnement. «Nous devons être des acteurs de la transformation de la société», a indiqué l'intervenant. De poursuivre: «La plupart des Français n'ont jamais

visité une exploitation agricole. Le moindre reportage télévisuel pèse plus que l'expertise d'un agronome. La science a cédé la place à l'irrationnel. Le nombre d'agriculteurs baissant, nous avons de moins en moins de poids dans les médias. Le défi consiste à montrer l'agriculture réelle. Elle est notamment une solution aux gaz à effet de serre. Favorisant une agriculture écologiquement responsable et économiquement viable, Tera41 est une bonne démarche».

Pascal Bioulac a insisté sur un point: «Les données immatérielles de l'exploitation restent sur celle-ci afin que l'agriculteur les valorise».

Gilles Leroux a conclu la discussion en ces termes: «J'ignore si la RSE deviendra un jour obligatoire. Nous avons voulu anti-



Gilles Leroux, président d'AS Centre-Loire: «L'agriculture produit de nombreuses richesses».

ciper. Tout le monde est motivé par le projet».

OLIVIER JOLY

Dispositif

Camille Mahieu: «Une démarche structurée et innovante»

Ce 20 mai, en visioconférence, Camille Mahieu, experte-comptable à Accompagnement stratégie (AS) Centre-Loire et chargée de mission RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) à la FNSEA 41, a présenté Tera41 (Terre d'engagement et de responsabilité agricole) dans le détail: «La RSE est une démarche de développement durable normée et reconnue à l'international. Elle valorise les aspects environnementaux, sociaux et sociétaux des entreprises. Elle définit l'intégration, par les entreprises, des préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes». La technicienne a poursuivi: «La ferme Loir-et-Cher est source de valeur ajoutée pour le département. Tera41 est une démarche RSE collective adaptée aux enjeux agricoles du Loir-et-Cher. L'outil permet de mesurer, de valoriser et d'améliorer les services rendus par l'agriculture à la société».

Six enjeux pour les agriculteurs

Selon Camille Mahieu, les agriculteurs sont confrontés à six enjeux: «Reprendre leur place de chef d'entreprise et de citoyen; s'approprier les nouveaux modèles économiques; développer de nouvelles oppor-

tunités commerciales; valoriser les actions de l'exploitation en matière d'emploi, de sécurité, de formation et de bien-être au travail; participer activement au développement du territoire; se réappropriier leur communication».

Tera41 ayant été conçue «par les agriculteurs pour les agriculteurs», l'intervenante en a tiré la conséquence suivante: «Les agriculteurs sont immédiatement opérationnels pour crédibiliser leurs actions RSE au sein d'une démarche structurée, outillée et innovante, sans contrainte ni obligation de certification».

Un kit de communication

Concrètement, Tera41 repose sur quatre points:

- la mise à disposition d'un logiciel de gestion RSE personnel: accès 24 h/24, collecte de données en autonomie (sauf si option contraire), remplissage automatique des données comptables, génération automatique d'indicateurs et de tableaux de bord adaptés à votre filière;
- un accompagnement dans la démarche RSE: formation au logiciel, guide d'utilisation, assistance technique, réalisation de tests aléatoires sur les données collectées et réalisation d'un rapport RSE en format A4 avec restitution individuelle dans les trente minutes;
- un partage entre agriculteurs:



Camille Mahieu est experte-comptable à AS Centre-Loire et chargée de mission RSE à la FNSEA 41.

ateliers retours d'expériences pour restitution et comparaison des indicateurs RSE par filière; - un kit de communication afin de valoriser la démarche individuellement et collectivement: pour chaque rapport RSE établi, génération d'un QR-code pour communiquer sur les réseaux sociaux, mise à disposition d'un panneau de communication (1x1 m) avec logo Tera41. Possibilité de relayer l'information aux territoires de proximité.

Un tarif préférentiel

L'adhésion à Tera41 coûte 30 euros par mois hors taxes. Les cinquante premiers inscrits de 2020 bénéficieront d'un tarif préférentiel de 10 euros. Quant aux adhérents d'AS Centre-Loire, la première année, la dépense est prise en charge par le Crédit mutuel. Cette offre est valable jusqu'au 30 septembre.

témoignage Fabien Riclet

«Les cahiers des charges sont similaires»

Fabien Riclet est éleveur caprin sous deux appellations à Selles-sur-Cher.

«En 2011, je me suis installé avec mon père pour augmenter le cheptel. J'ai 320 chèvres, dont 80% d'alpines et 20% de saanens, pour une production annuelle de 300 000 litres de lait. Au printemps et en été, les chèvres sont à l'affouragement (luzerne et ray-grass). Nous allons chercher l'herbe tous les jours et nous la redistribuons aux animaux. En automne et en hiver, les chèvres sont nourries avec du foin et de la luzerne. (...) Nous aurions le droit d'enrubanner mais nous ne le faisons pas. 75% des aliments doivent être issus de la zone. Nous produisons du maïs et du pois pour être autonomes en protéines. Seul le correcteur azoté est acheté. À base de colza, celui-ci ne contient ni OGM ni huile de palme. (...) La traite a lieu matin et soir pour un total de trois heures. Nous disposons d'une salle de vingt-quatre postes à ligne haute. Le décrochage automatique évite la surtraite. (...) Nous avons arrêté la transformation lorsque ma mère a pris sa retraite car je ne pouvais pas continuer seul. L'activité est



exigeante en main-d'œuvre. Or c'est difficile d'en trouver. Nous livrons notre production à la coopérative d'Anjouin (Indre). Celle-ci transforme le lait en fromage AOP Selles-sur-Cher et Valençay. Avoir deux AOP ne change rien pour nous car les cahiers des charges sont similaires. En revanche, cela facilite la gestion des approvisionnements de la laiterie: en cas de surproduction sur une appellation, elle bascule sur une autre. (...) Je souhaite augmenter mon cheptel de soixante-dix têtes d'ici deux ans et gagner en autonomie afin de réduire mes charges d'alimentation.»

PROPOS RECUEILLIS PAR J.O.